



Tou-te-s en grève et dans la rue le **16 février** !

Comme dans les autres secteurs, la mobilisation actuelle des salarié-es de l'associatif dépasse toutes les prévisions. Avec plus de 150000 employeurs associatifs présents dans tous les champs de l'économie (animation, santé, social, logement, loisirs, écologie...) il existe un potentiel de mobilisation formidable. Les associations et leurs bénévoles sont au centre de la lutte contre la réforme des retraites, pourtant beaucoup de collègues hésitent à faire grève.

Déjà militant-es pour la plupart, les salarié-es de l'associatif commencent à se rendre compte de leur force. Si nous faisons grève, c'est tous les secteurs que l'État a abandonné qui se retrouvent bloqués. Beaucoup de collègues savent que la question des retraites dépasse le quotidien de leur « employeur solidaire » qui a tendance à montrer son vrai visage dans des moments comme celui-ci que cela soit en soutenant la grève mais malheureusement aussi en réprimant les salarié.e.s qui se mobilisent jusqu'à jouer sur le sentiment de culpabilité de « laisser les usagers sans accompagnement. »

Les dernières AG interassociatives montrent que nombre salarié-es de l'associatif veulent suivre les autres secteurs bloquants de l'économie dans une grève reconductible. Nous militons activement sur le terrain pour convaincre un maximum de collègues et les informer.

Faire grève ?

Pour faire grève, rien de plus simple. Il suffit d'envoyer un message à son employeur pour lui indiquer que l'on fait grève.

Quand l'envoyer ? Cela dépend de chacun.e, on peut le faire en avance afin que la structure puisse anticiper ou on peut prévenir au début de la grève.

La durée ? Il n'y a pas de durée minimum. On peut faire grève 1 heure, une demi-journée ou une journée, comme nous le souhaitons.

Pourquoi faire grève durant une courte durée ? La grève, même d'une heure, permet de se faire comptabiliser comme gréviste et de donner du poids au mouvement.

N'oubliez pas d'informer votre délégué syndical !

Zoom sur les mobilisations ASSO

A Toulouse, à l'initiative d'ASSO 31, une quarantaine de salarié-es de l'associatif se retrouvent en AG et ils sont une centaine dans le cortège associatif en manifs. Une caisse de grève a été mise en place !

A Angers, Asso 49 organise un petit déjeuner militant avant chaque manif et là aussi, le cortège associatif regroupe une centaine de personnes. Beaucoup de personnes qui font la grève pour la première fois !

Au Mouvement français du planning familial, sur proposition de la section ASSO, l'association a pris position contre la réforme des retraites et accepté le maintien des salaires des grévistes. Il y a eu une AG nationale des salarié-es



L'intersyndicale est prête à durcir le mouvement !

Depuis le 19 janvier dernier, la population ne cesse de démontrer sa très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites du gouvernement à travers les grèves, les manifestations mais aussi la pétition en ligne qui a atteint un million de signatures.

Au fil des semaines, les sondages démontrent également une hausse de ce rejet massif puisque dorénavant, plus de 7 français sur 10 et 9 travailleurs et travailleuses sur 10 se disent opposés au projet de réforme.

Ce mouvement social inédit par son ampleur est donc désormais ancré dans le paysage social. Le gouvernement, comme les parlementaires, ne peuvent y rester sourds.

Durant la poursuite des débats parlementaires, les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse vont poursuivre la mobilisation et l'amplifier. Ainsi, elles appellent à une journée d'actions interprofessionnelles sur l'ensemble du territoire le 16 février.

Par ailleurs, les parlementaires appelés à se prononcer sur ce projet de réforme doivent entendre comme le gouvernement, le mécontentement de la population, et rejeter massivement ce texte. Il en va de leur responsabilité. C'est dans ce cadre que

l'ensemble des secrétaires généraux et présidents écriront à chaque parlementaire de l'arc républicain pour réaffirmer notre opposition et celle de la population. Parallèlement, nous appellerons nos structures locales à interpeler député-es et sénateurs-trices dans leurs circonscriptions.

Enfin, si malgré tout le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, l'intersyndicale appellerait les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraité.e.s à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain. L'intersyndicale se saisira du 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes pour mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes.

L'intersyndicale se réunira le 16 février au soir. D'ici là, elle appelle le gouvernement à retirer son projet de loi et les parlementaires à prendre leurs responsabilités face au rejet massif de la population face à ce projet injuste et brutal.

Les Unions Régionales appellent les Franciliennes et Franciliens à maintenir la pression durant la période des vacances scolaires en s'impliquant dans les initiatives organisées dans les entreprises, administrations et services, les localités et les départements.

Manifestation unitaire :

jeudi 16 février 2023 · 14h00 · Bastille

et le 7 mars en grève pour mettre la France à l'arrêt !

Nous sommes **déjà 1 000 000** à avoir signé la pétition pour dire non à cette réforme injuste et brutale. Rejoignez-nous :

